



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



DES
LIVRES
COMME
DES IDÉES

La politique éducative et culturelle académique

Dispositif partenarial avec Des livres comme des idées

« Ma classe écrit »

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF OH LES BEAUX JOURS ! 2021

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et l'association Des livres comme des idées, qui organise le festival littéraire Oh les beaux jours !, des parcours d'actions culturelles sont proposés aux enseignants, parmi lesquels le concours Des nouvelles des collégiens. De la création d'un texte littéraire à sa réception publique, en passant par sa mise en forme éditoriale, ce projet d'envergure vise à donner aux élèves le goût de la littérature, de l'écriture et de l'objet « livre » et à les faire participer à une forme de la 5^e édition de la manifestation (26 au 30 mai 2021)

Pour 2020-2021, l'association propose **2 parcours** dans le cadre de la 3^e saison du concours Des nouvelles des collégiens : « **Ma classe écrit** » accompagne des élèves dans l'écriture collective d'une nouvelle, avec l'aide d'un auteur confirmé et « **Ma classe édite** » permet l'appropriation de l'objet-livre et la découverte du secteur éditorial, grâce à la fabrication collective d'un livre numérique.

⇒ Une **journée de formation** dédiée au secteur de l'édition, et à l'édition numérique notamment, sera proposée au PAF, en public ouvert, en janvier 2021.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET « MA CLASSE ÉCRIT »

Période

Septembre 2020 – Mai 2021

Durée

6 séances d'ateliers de 2 heures en classe
1 sortie dans le cadre du festival Oh les beaux jours ! 2021

Niveau des élèves

Collège

Professeurs concernés

Lettres, Documentalistes

Effectifs

Classe entière

Modalités financières

960 €

Un PAME « Lecture-Écriture » peut permettre de financer ce projet.

Étape 1 – Rencontre avec l'auteur

Les élèves font connaissance de l'auteur(e) qui les accompagnera dans la rédaction collective d'une nouvelle. Durant cette séance, l'auteur(e) identifier les centres d'intérêt des élèves qui lui permettront ensuite de structurer l'intention narrative et les caractéristiques de la nouvelle qui sera rédigée collectivement.

Étape 2 – Ateliers d'écriture

Les 4 séances suivantes sont aussi animées par l'auteur(e) et consacrées à la rédaction de la nouvelle. Sont prévus, en alternance, des temps d'écriture, individuels ou en groupe, et des temps de lecture et d'échanges à l'oral, qui permettent à chacun de participer à la création de l'œuvre collective.

Étape 3 – Atelier de diffusion

Une sixième séance consacrée à la diffusion engage les élèves dans un exercice de restitution vidéo et de prise de parole devant une caméra. En parallèle de ces enregistrements, une présentation de la chaîne du livre est proposée en classe, qui permet d'évoquer le devenir d'un texte, une fois celui-ci pris en charge par un éditeur. Les élèves sont consultés sur des aspects éditoriaux de leur nouvelle (choix du titre, couverture, titre des chapitres...).

Étape 4 – Lecture

En mars, les élèves reçoivent en classe les nouvelles du concours. Ils découvrent les œuvres réalisées par leurs homologues dans d'autres classes et échangent en classe sur le sujet.

Étape 5 – Restitution durant le festival *Oh les beaux jours* !

Le concours voit son aboutissement pendant la 5^e édition du festival Oh les beaux jours !. L'annonce de la nouvelle lauréate fait l'objet d'un événement de restitution festif et spécialement conçu pour l'occasion, auquel sont conviés tous les écrivains du concours [Des nouvelles des collégiens](#).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions au dispositif seront possibles dès réception du courrier de M. le recteur envoyé aux établissements lors de la reprise progressive des cours.

Le formulaire d'inscription sera accessible à l'adresse suivante : <http://ppe.orion.education.fr/aix-marseille/itw/answer/s/v3xtsupkjj/k/vYCgVhU>

Toutes les informations relatives aux dispositifs sont publiées sur la page dédiée du site de la DAAC : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-2020-2021

Dès que le comité de pilotage de ce dispositif pourra se réunir, il validera la liste des classes sélectionnées, et un mail informera les établissements dont l'inscription a été retenue.

ATTENTION : Veuillez prendre en considération que seul l'usage de l'adresse électronique académique est autorisé par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail académique.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la mise en oeuvre du dispositif est susceptible de subir des modifications.

CONTACTS

Des livres comme des idées
3, cours Joseph Thierry
13001 Marseille
04 84 89 02 00
<https://ohlesbeauxjours.fr/>

Action culturelle et Relations publiques
Camille Lebon
Responsable
c.lebon@deslivrescommedesidees.com

Maïté Léal
Chargée de mission
acrp@deslivrescommedesidees.com

Alix Rouvière
Professeur relais missionné par la DAAC
alix.rouviere@ac-aix-marseille.fr